

**CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
DU 16 MARS 2012
A 18 H**

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Madame Françoise CLEMENT – Messieurs Georges BONNEFOND – Sébastien RATHIER – Jacques DUGENETET – Richard CHAUX - Mesdames Patricia SIMONIN - Françoise DOITRAND – Messieurs Patrick BERGER – Pierre VALLENSANT - Sigismond ROZANSKI.

Etait absent : Monsieur Didier LOUVET, qui a donné procuration à Monsieur Patrick BERGER.

Monsieur Patrick BERGER a été nommé secrétaire de séance.

I – MAINTIEN D'UN COMMERCE ET ACQUISITION DE TERRAINS :

Madame le Maire décrit la situation du commerce bar-tabac-presses et de son bâtiment.

Madame Gerin, gérante, a mis le fonds de commerce en vente. Actuellement un acheteur s'est prononcé mais est en attente d'accord de sa banque pour un prêt.

Monsieur JOUSSELIN a mis en vente un lot de bâtiments comprenant :

- . ancien hôtel (114 m² au sol sur 3 niveaux + grenier, dont le commerce bar/tabac au rez-de-chaussée)
- . un bâtiment mitoyen avec l'épicerie 27 m² au sol, même surface au 1^{er} étage).
- . 2 dépendances de part et d'autres de l'entrée « Cassard » (35m² + 47 m²)
- . 1 garage/remise

Coût : 50 000€ (aide envisageable du Conseil Général : 25% d'un montant plafonné de 35 000€)

→ Les membres du Conseil Municipal se prononcent à l'unanimité pour l'achat de cet ensemble immobilier et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cet achat.

Ils chargent Madame le Maire d'interroger Monsieur JOUSSELIN afin de savoir s'il serait vendeur de l'ancien terrain de tennis situé sous la chapelle et du pré en pente contiguë.

Dans l'affirmative, ils autorisent Madame le Maire à intégrer l'achat de ces parcelles dans l'achat de l'ensemble immobilier acheté.

II - VOIRIE :

La commission voirie a fait le tour des chemins. Un état des lieux a été dressé.

Différents travaux seront réalisés par l'employé communal.

Sur le secteur Grand Forge, une journée de nettoyage sera organisée (probablement le mardi 20 mars).

Chemin Vallensant/Bourdelin : → voir sur le cadastre et sur la liste des chemins : qui est propriétaire de quoi ?

Chemin des Mines : effondrement du fossé sur 2 points. Un enrochement semblerait la meilleure solution. Monsieur Bonnefond est chargé de demander un devis à plusieurs entreprises.

Comment protéger le chemin (et les utilisateurs) :

- sens unique ? en montée? en descente ?
- fermer en haut ? (pour limiter l'accès aux riverains)
- à réfléchir pour le CM du 28 mars

Barrière endommagée sur le chemin des greniers :

- devis de l'entreprise Doitrand : 380€ HT
- Auparavant, l'employé communal tentera une réparation.

Angle de muret écroulé à La Chassagne : voir avec le propriétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.